



La Roche de Glun, le 22 décembre 2017

**MAIRIE
LA ROCHE DE GLUN
26600**

ARCHE Agglo

Téléphone 04.75.84.60.52

Télécopie 04.75.84.62.52

periscolaire@larochedeglun.fr

Affaire suivie par : Nathalie FAUGIER

Objet : Changement d'horaires Ecole maternelle

Chers parents,

En raison d'une forte augmentation de fréquentation de la cantine à l'école maternelle, il devient urgent pour le bien-être des enfants et leur sécurité, de mettre en place 2 services.

Pour cela nous avons besoin d'un peu plus de temps (1h20 de temps cantine depuis le début d'année scolaire).

Lors d'une rencontre avec Mme Ansart (inspectrice de notre circonscription) et Mme Pouyet (directrice de l'école) le sujet fut abordé et une demande de 10 min supplémentaire pour le temps de cantine proposé.

S'en est suivie un conseil d'école extraordinaire le 05 Décembre 2017 en présence des enseignants, des représentants des parents d'élèves, des représentants mairie et du personnel cantine et ATSEM. Beaucoup d'échanges pour trouver une solution car repousser l'entrée de l'après midi de 10 min, entraîne une sortie aux mêmes horaires que l'école élémentaire.

Après plusieurs propositions, il s'avère que celle-ci est encore la plus simple et surtout, permet à toutes les familles de pouvoir continuer à bénéficier du service cantine, sans quoi la cantine devra être autorisée aux seuls enfants dont les 2 parents travaillent.

Pour les familles qui récupéreront leur enfant à l'école élémentaire en premier, une prise en charge des enfants de 10 min sera proposée par la mairie de façon à laisser le temps aux familles, ou bien aux nourrices, ayant des enfants dans les deux écoles d'arriver à l'école maternelle.

Seulement pour ces familles, les autres enfants dont les parents seront en retard le fonctionnement restera le même, c'est-à-dire les enfants seront basculés à la garderie.

De ce fait, les nouveaux horaires seront les suivants à partir de la rentrée du **8 Janvier 2018** :

Le matin :

- 8h20 ouverture des portes, 8h30 début de la classe
- 12h00 ouvertures des portes

L'après-midi :

- **13h30** ouverture des portes, 13h40 début de la classe
- **16h10** ouverture des portes

M le Maire
Hervé Chaboud